



« BUNGDINGO BANGO TO - Unis pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République Centrafricaine (RELSUDE)

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

BAKALA



République centrafricaine, novembre 2020

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE

Sommaire

■	Liste des acronymes	3
■	Cadre d'action	5
■	Carte de la zone d'intervention	6
■	Méthodologie AGORA	7
■	Présentation de Bakala	8
■	Diagnostic territorial	9
	Cartographie des acteurs	10
	Services de bases	11
	• Eau	11
	• Hygiène et assainissement	11
	• Education	12
	• Santé	12
	• Cartographie des services de base	13
	Filières économiques	14
	• Agriculture	14
	• Elevage	15
	• Commerce	15
	• Exploitation minière	15
	Gouvernance locale	16
	• Justice et cohésion sociale	16
	• Représentation	16
	• Diagnostic institutionnel	17
	• Autoévaluation des organisations de la société civile	18
■	Planification du relèvement	19
	Eau	20
	Hygiène et assainissement.....	22
	Education.....	23
	Santé	25
	Agriculture	27
	Elevage	30
	Commerce	31
■	Priorisation sectorielle	33
■	Annexes	34

Liste des acronymes

ACDA	Agence centrafricaine de développement agricole
ANDE	Agence nationale pour le développement de l'élevage
ANEA	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
APE	Association des parents d'élèves
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
BEPC	Brevet d'étude du premier cycle
CEP	Champs école paysans
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
COGES	Comité de gestion
COOPI	<i>Cooperazione internazionale</i>
CREF	Centre rural d'éducation et de formation
ENI	Ecole nationale des instituteurs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
FNEC	Fédération nationale des éleveurs centrafricains
FSI	Forces de sécurité intérieures
GA	Groupe armé
GIR	Groupement d'intérêt rural
ICRA	Institut centrafricain de recherche agricole
JRS	<i>Jesuite relief services</i>
MENESRS	Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
OFCA	Organisation des femmes de Centrafrique
ONASEM	Office national des semences
ONG	Organisation non gouvernementale

Liste des acronymes (suite)

ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
OSC	Organisation de la société civile
PPR	Peste des petits ruminants
PRADAC	Projet d'appui à la relance et au développement de l'agrobusiness en Centrafrique
PRL	Plan de relèvement local
RCA	République centrafricaine
RCPCA	Plan national de Relèvement et de Consolidation de la Paix en République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RELSUDE	Relèvement du Sud-Est
SEGA	Société d'Etat de gestion des abattoirs
SOCADA	Société centrafricaine de développement agricole
SODECA	Société de distribution d'eau de la Centrafrique
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'oeuvre
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VBG	Violences basées sur le genre
XAF	Francs centrafricains

Cadre d'action

CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection¹.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajouté à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions².

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés, dit « Accords de Khartoum » en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale³.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, *Free Press Unlimited* (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p.6). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir « Méthodologie AGORA » p. 7 et « Annexe méthodologique » p. 34). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document est basé sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

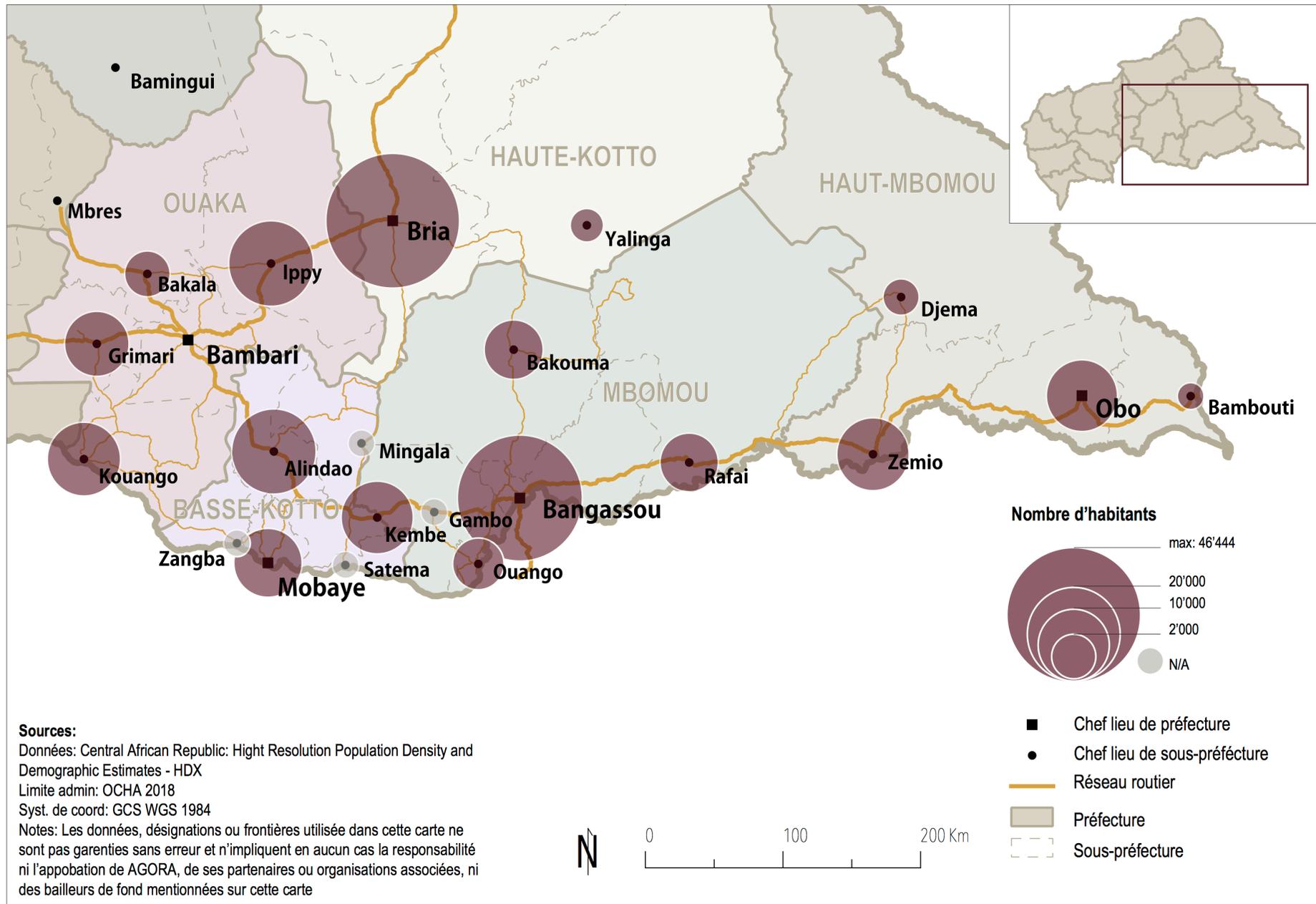
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Aperçu des besoins humanitaires, 2019](#) – République centrafricaine.

² Banque mondiale, [Enquête nationale sur les monographies communales 2016](#) - République Centrafricaine, 2017.

³ Finance For Impact, [Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique, 2019](#).

Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



Méthodologie AGORA



Présentation de Bakala

HISTOIRE

Selon les autorités locales de la ville, l'appellation « Bakala » tirerait son origine du nom du premier chef de la localité et signifie « de l'autre côté du fleuve », en langue dakpa. La commune de Koudou-Bego, correspondant aujourd'hui à celle de Bakala a été créée le 5 septembre 1916 par un administrateur civil nommé Pileni, en poste à Mourouba sur l'axe Mbrès. En 1933, le poste est transféré à Bakala centre. La proximité avec le fleuve Ouaka semblerait expliquer cette localisation.

Les ethnies Banda et ses sous-groupes (notamment Dakpa, Mbrès, Mourouba, Sabanga, Ngapo, Linda), Rounga et Goula composent la population. La majorité des informateurs clés rapportent une bonne entente entre les différentes communautés.

TERRITOIRE

La ville de Bakala se trouve sur la rivière Ouaka, à l'intersection de trois axes, difficilement praticables en saison pluvieuse :

- L'axe vers Mbrès à l'Est, qui permet également de rallier Grimari via Mourouba ;
- L'axe vers Ippy à l'Ouest ;
- L'axe vers Bambari, au Sud, localité la plus proche.

La sous-préfecture de Bakala compterait environ 17 700 habitants selon les informateurs clés, se basant sur un recensement de 2019⁴.

Le centre-ville de Bakala se divise en deux zones urbaines de part et d'autre de la rivière Ouaka. Le Centre 1, situé rive droite, rassemble les bâtiments administratifs (mairie, sous-préfecture) alors que le Centre 2 accueille davantage les activités commerciales. Un bac manuel relie les deux rives. Le Centre 1 est composé de 7 quartiers tandis que le Centre 2 en regrouperait 14⁵. Les communautés catholiques et protestantes y sont relativement mélangées, la communauté musulmane est quant à elle particulièrement présente dans le quartier commercial de Bornou (Centre 1).

La perception de la sécurité par les communautés diffère selon la rive où elles habitent. Selon les participants aux groupes de discussion, les populations du Centre 1 se sentent plus

vulnérables aux groupes armés agissant généralement sur l'axe Ippy, que celles résidant au Centre 2 où est stationnée la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Par ailleurs, cette présence d'un groupe armé sur les axes compliquerait les déplacements vers d'autres localités.

Un Plan de développement local (PDL) semble avoir été en cours d'élaboration en 2012 par la direction régionale des Affaires sociales n°5 basée à Sibut. Cette entreprise a été suspendue lors des événements de 2013. Les interlocuteurs ont signalé leur désir de reprendre cette réflexion pour le bénéfice de la localité.

EVALUATION TERRITORIALE AGORA

L'équipe AGORA a conduit le diagnostic territorial dans la ville de Bakala entre le **23 juillet et le 1^{er} août 2020**.

Les ateliers de planification se sont déroulés les **11 et 12 septembre 2020**.

⁴ Selon les [projections OCHA](#) basées sur le recensement de 2003, la population de la sous-préfecture de Bakala atteignait près de 10 300 habitants en 2015.

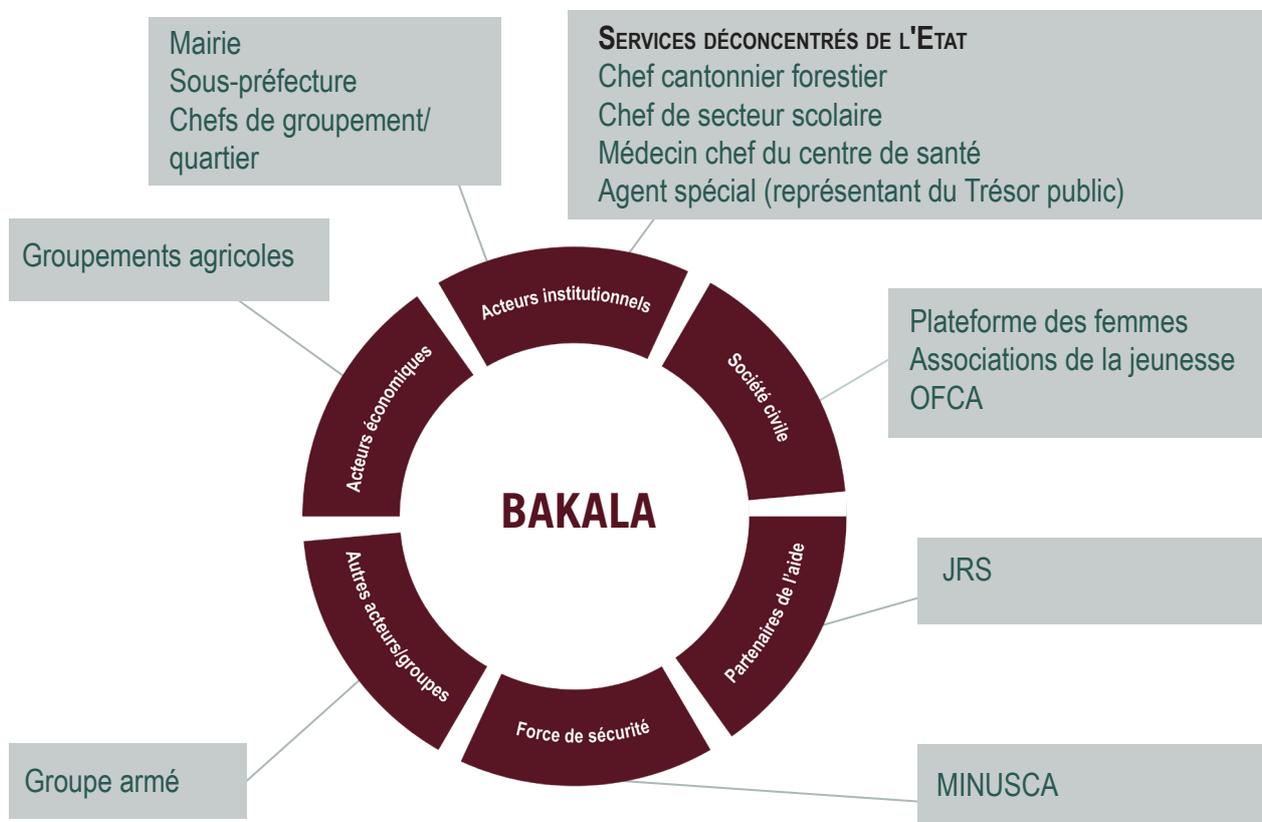
⁵ Le nombre de quartiers du Centre 2 ne fait pas consensus parmi les différents interlocuteurs interrogés et les réponses varient de 9 à 14.



Diagnostic territorial

BAKALA

Cartographie des acteurs



La mairie de Bakala est dirigée par la présidente de la délégation spéciale (voir organigramme p. 17), nommée par le gouvernement en mars 2020⁶. Son prédécesseur a effectué un mandat de 10 ans à ce poste. Elle est appuyée d'un vice-président et d'un conseil municipal composé de 4 membres conseillers.

Les principaux relais de communication de la mairie vers la communauté sont les chefs de quartier/village. Ces derniers sont désignés par les participants aux groupes de discussion comme les interlocuteurs privilégiés en cas de conflit. Ils sont perçus comme proches des préoccupations des communautés et dignes de confiance. Les leaders religieux (pasteurs et prêtres) sont également décrits comme étant à l'écoute et de bon conseil.

Le sous-préfet a été nommé en avril 2020. Il est appuyé par un secrétaire général, en poste depuis 12 ans. Il a la responsabilité de conseiller le maire dans l'exercice de ses fonctions, de contrôler les recettes et les dépenses communales et de valider le budget de la commune. Il a le pouvoir, le cas échéant, d'attribuer une sanction en cas de fautes lourdes du maire. Outre la coordination des services déconcentrés de l'Etat, le sous-préfet a pour rôle de soutenir les efforts de développement local et d'assurer le suivi des activités des ONG.

Les Forces de sécurité intérieure (FSI) ne sont pas présentes à Bakala. Le contingent de la MINUSCA est considéré comme le principal acteur de la sécurité dans la ville. Du fait qu'il soit situé dans le groupement Centre 2, certains participants aux groupes de discussion jugent la sécurité plus précaire dans le groupement Centre 1.

La société civile se structure notamment autour des associations de femmes : plateforme des femmes, créée sous l'impulsion de la MINUSCA en 2017, Organisation des femmes de Centrafrique (OFCA) ; et de la jeunesse (association de la jeunesse). La mairie et la sous-préfecture assurent travailler en bonne intelligence avec ces associations, et celles-ci semblent bien collaborer entre elles. L'ONG *Jesuite Relief Services* (JRS) est installée de manière permanente dans la localité. ACTED, World Vision et Mercy Corps sont les trois acteurs extérieurs les plus cités par les informateurs clés parmi ceux effectuant régulièrement des missions dans la localité.

⁶ L'ordonnance 088-006 de 1988 prévoit l'élection des maires, mais en pratique, le gouvernement nomme des délégations spéciales, avec à leur tête un ou une président(e), qui assure les fonctions de maire.

Services de base

EAU

Le centre urbain de Bakala compte **29 points d'eau dont plus de la moitié sont des puits protégés**. Selon les gestionnaires de service, ces points d'eau ont été construits pour moitié par des ONG et ONGI, et six l'ont été par la communauté. La quasi-totalité de ces points d'eau est utilisée pour boire, bien que **pour un quart d'entre eux, l'eau soit considérée comme non potable**. Deux points d'eau bénéficient d'une eau traitée. Selon les gestionnaires de service, 93% des points d'eau sont gratuits et aucun ne bénéficie d'un financement communautaire.



Nombre de points d'eau répertoriés n'étant pas pleinement fonctionnels

Parmi ces 12 points d'eau non fonctionnels :



L'assèchement partiel ou total des sources est l'une des principales causes de non ou mauvais fonctionnement, avec les dégradations et les destructions. En général, les quartiers disposent de deux puits chacun, mais beaucoup de quartiers ne disposent d'aucun forage selon les participants aux groupes de discussion.

81

Nombre moyen de ménages utilisant le même point d'eau⁷.

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussions déplorent l'assèchement d'un certain nombre de points d'eau en saison sèche. Certains puits ne seraient pas assez profonds pour atteindre la nappe phréatique.

Un tiers des gestionnaires de service déclare n'avoir aucun contact avec les différents acteurs locaux.

93 %

Des gestionnaires de services affirment n'avoir pas reçu d'aide pour le fonctionnement de leur service.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICES :



Le manque de ressources financières



Le manque de matériel

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

Selon les participants aux groupes de discussion, **il n'existe pas de latrines communautaires à Bakala**. La population utilise des latrines privées et pratique la défécation à l'air libre (DAL). Les participants ont souvent insisté sur la nécessité de construire des latrines publiques et de sensibiliser et aider la population pour la construction de latrines familiales.

ASSAINISSEMENT PUBLIC

Les organisations de la société civile sont relativement actives dans les travaux d'assainissement (nettoyage, voirie). La mairie et les chefs de quartier jouent également un rôle d'impulsion et de coordination.

⁷ Selon les gestionnaires de service.

ÉDUCATION

La ville de Bakala compte **trois établissements publics** : l'école sous-préfectorale Centre 1 (Fondamentale 1), l'école Maloum-Mele située au Centre 2 (Fondamentale 1), et le collège, situé lui aussi au Centre 2 (Fondamentale 2). Le temps de parcours pour accéder à ces établissements peut s'élever à une heure selon les participants aux groupes de discussion. Les deux écoles bénéficient de bâtiments dits « durables », tandis que le collège est installé dans un hangar loué à l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA). Le toit de ce dernier nécessiterait des réparations selon les répondants.

143

Nombre moyen d'élèves par salle de classe.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICES :



Le manque de ressources financières



Le manque de matériel pédagogique



Le manque d'enseignants qualifiés

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

En premier lieu les participants aux groupes de discussion ont identifié le **manque de moyens financiers** des familles comme principale barrière d'accès à l'éducation. Du fait de leur vulnérabilité économique, les ménages ne seraient pas en mesure d'inscrire leurs enfants à l'école et de payer régulièrement les frais d'écologie.

Pour les deux écoles de niveau Fondamentale 1, les effectifs sont considérés comme ayant beaucoup augmenté, du fait notamment de l'arrivée de populations déplacées. En revanche, le nombre d'élèves inscrits au sein du collège est décrit comme en forte diminution par le gestionnaire de l'établissement. La faible capacité d'accueil des écoles et l'éloignement des écoles de certains quartiers/villages ont été identifiés comme des barrières d'accès significatives par les membres de la communauté. Par ailleurs, la présence d'une exploitation minière dans la zone, où les jeunes vont travailler, expliquerait en partie ce phénomène.

Une seule école dispose d'un enseignant titulaire. **La grande majorité des enseignants de la localité sont vacataires.** La majorité des gestionnaires de service interrogés estiment que certains enseignants titulaires et vacataires auraient besoin d'un renforcement de capacités. Ils estiment par ailleurs que la formation des maître-parents est suffisante, alors que les participants aux groupes de discussion jugent au contraire le

niveau insuffisant, ce qui occasionnerait la baisse du niveau des élèves. L'une des écoles Fondamentale 1 est payante (100 XAF) mais la communauté arrive difficilement à payer les frais de scolarité voire pas du tout selon le gestionnaire de ce service.

SANTÉ

Le seul établissement sanitaire de la ville de Bakala est le **centre de santé sous-préfectoral**. C'est une structure publique, qui ne peut accueillir qu'un nombre limité de patients par jour du fait d'un manque de moyens financiers. Le centre a accès à l'eau potable, dispose de trois latrines mais ne possède pas de générateur. Il a subi des dégâts matériels au cours des deux dernières années, jugés sévères par le gestionnaire de service interrogé.

Les ressources humaines du centre de santé sont constituées de 1 infirmier et 7 agents de santé communautaire. Un comité de gestion assure le fonctionnement général du centre. Le gestionnaire de service insiste sur la nécessité de former le personnel à la gestion administrative et aux techniques médicales.

Les consultations sont gratuites selon le gestionnaire du centre. Toutefois, selon les informations collectées lors des groupes de discussion, les services seraient payants : 250 XAF pour la consultation et 500 XAF par jour pour une hospitalisation. Le centre de santé dessert une zone allant jusqu'à 70 km sur l'axe Mbrès, 40 km sur l'axe Bambari et 30 km sur l'axe Ippy.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICES :



La défaillance du système d'information (alertes épidémiologiques, etc.)



Le manque de ressources financières

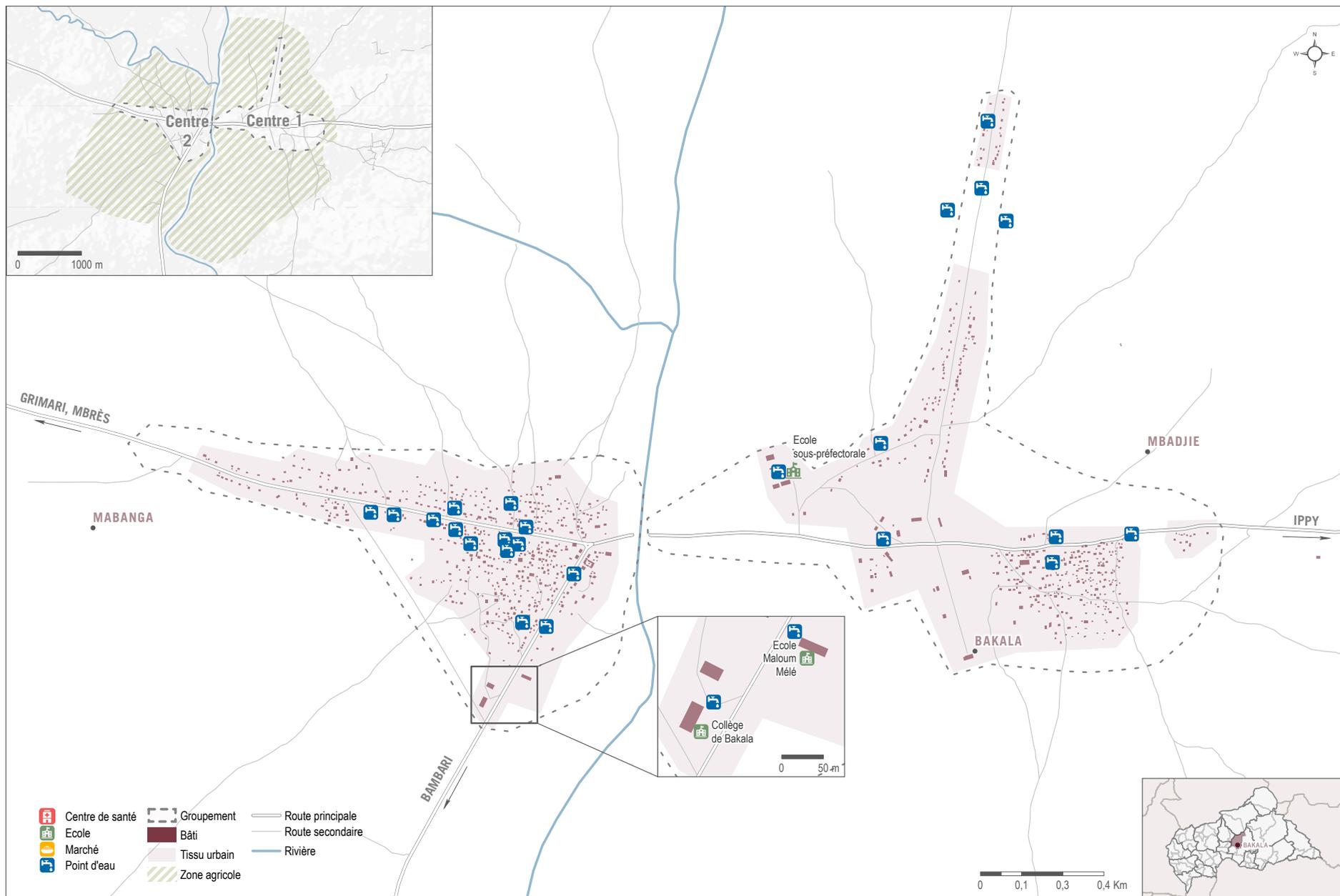


Le manque de médicaments et d'équipement de base (lits, brancards, ambulance supplémentaire)

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Le **manque de moyens financiers** pour acheter les médicaments prescrits et payer les actes médicaux constitue l'une des principales barrières d'accès identifiées par les participants aux groupes de discussion. Ils soulignent également un **manque de personnel soignant qualifié**, ainsi que le manque d'équipement médical et de produits pharmaceutiques. A cela s'ajoute la position géographique du centre de santé vis-à-vis des villages en périphérie, le manque de moyens mobiles (ambulance et matériel transportable) et la faible capacité d'accueil qui pénalisent les communautés éloignées. Pour pallier ces difficultés, la communauté se tourne en général vers la médecine traditionnelle, à base de produits naturels disponibles dans l'environnement immédiat (plantes, écorces).

Cartographie des services



Filières économiques

AGRICULTURE

La ville de Bakala se situe dans la zone agro-écologique soudano-guinéenne, dite zone vivrier-élevage, caractérisée par la production prédominante de racines et tubercules, la production maraîchère et l'élevage de gros bétail.

L'agriculture est considérée comme **la principale activité des habitants de Bakala** par les participants aux groupes de discussion. Les cultures citées le plus souvent lors des discussions sont essentiellement vivrières et maraîchères : le manioc, l'arachide, le riz, le maïs, la courge, le haricot et le sésame. Aucune culture de rente ne semble être pratiquée dans la zone.

La quasi-totalité des produits est consommée et vendue localement. Des producteurs de Bambari viennent également vendre à Bakala.

Certains agriculteurs se sont structurés en groupements, afin, selon eux, « d'améliorer les rendements » grâce à la culture d'espaces plus grands. Ces groupements disposeraient de statuts et d'un règlement intérieur, selon des participants à des groupes de discussion qui ont également indiqué qu'il n'y avait ni frais d'adhésion, ni réunion régulière.

Le secteur agricole a bénéficié de l'appui d'acteurs extérieurs sous la forme de distributions de semences (maïs et arachides), notamment de la part de la Croix rouge centrafricaine en 2018 et de Mercy Corps en 2019-2020.

La propriété foncière se transmet par héritage ou par achat. Les chefs de quartier accordent une « attribution de terrain » qui est ensuite certifiée par la mairie. Le couloir de transhumance a été officiellement défini avant la crise par la mairie, à 15 km du centre urbain. Selon les résultats de l'enquête, l'insécurité provoquée par la présence des groupes armés depuis les événements de 2013 a incité les éleveurs à se rapprocher à environ 3 km de la ville. **Des tensions entre éleveurs et agriculteurs ont été rapportées** par certains informateurs clés.

Tableau 1. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)⁸ de la filière agricole à Bakala

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Fort potentiel en terres irrigables⁹.</p> <p>Population rurale jeune¹⁰.</p> <p>Existence de groupements agricoles.</p>	<p>Manque d'intrants. Accès difficile aux semences en période culturale.</p> <p>Manque d'outillage et de machines agricoles.</p> <p>Manque de compétences techniques agricoles.</p> <p>Absence des services de l'ACDA et ANDE.</p>	<p>Développement de la transformation et de la valorisation des produits agricoles.</p> <p>Développement de la pratique de la culture attelée et modernisation des pratiques agricoles.</p>	<p>Insécurité réduisant l'accès aux zones agro-pastorales.</p> <p>Exposition des cultures aux maladies et aux nuisibles (termites, grillons).</p>

⁷ Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (SDRASA) 2011 – 2015, Ministère de l'Agriculture.

⁸ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Bakala.

⁹ Programme de Développement de la région 4, ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

¹⁰ Programme de Développement de la région 4, ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

ÉLEVAGE

L'élevage pratiqué à Bakala est principalement celui du **petit bétail** (caprin, porcin et volaille). Selon les participants aux groupes de discussion, cette activité a particulièrement souffert depuis les événements de 2013, du fait des pillages des bêtes et du matériel par les groupes armés. Les bêtes sont élevées et vendues localement. La **demande est évaluée comme forte** par les éleveurs, en particulier pour les caprins et les porcins. L'élevage est principalement pratiqué de manière individuelle, bien que quelques groupements d'éleveurs de petits ruminants se soient structurés.

Le petit élevage souffre d'épidémies en saison sèche (touchant la volaille et les caprins) et en saison pluvieuse (maladies porcines). Les services de l'Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE) sont absents de la localité et les interlocuteurs rencontrés soulignent le manque de produits vétérinaires.

EXPLOITATION MINIÈRE

Un site d'exploitation minière est implanté à une trentaine de kilomètres de Bakala. Ce chantier permet l'**extraction d'or** et **mobilise une large partie de la population** de la ville.

Géré avant 2013 par les services déconcentrés du ministère des Mines et de la géologie au niveau de la préfecture de Bambari, le site est, depuis la crise, sous le contrôle des groupes armés. Des taxes y sont prélevées par ces mêmes groupes, selon des informateurs clés. Moins fréquenté en saison des pluies du fait des glissements de terrain, le site représente toutefois une source d'activité non négligeable pour les jeunes de la ville, entraînant ainsi, selon les interlocuteurs rencontrés, un taux d'absentéisme significatif dans les écoles de niveau Fondamentale 2.

COMMERCE

La ville de Bakala ne compte qu'**un seul marché**, non couvert, ouvert tous les jours sauf en cas d'incident sécuritaire. Il rassemble 25 commerçants, un nombre qui a peu augmenté ces dernières années, selon le gestionnaire de service. L'approvisionnement des commerçants se fait de manière individuelle, directement auprès des producteurs ou des grossistes, basés à Bambari.

Les biens non-alimentaires proviennent principalement de Bambari et de Grimari. Les produits alimentaires sont quant à eux produits localement. Le prix des denrées alimentaires est jugé élevé par les participants aux groupes de discussion et des pénuries de certains produits comme la viande de bœuf ont été rapportées. Les usagers interrogés déplorent également le manque de place sur le marché et l'absence de latrine.

La mairie assure la gestion du marché et collecte une taxe sur le transport des marchandises. Aucune taxe communale n'est prélevée. Les commerçants se regroupent en associations ou groupements, selon le type de produits qu'ils vendent (alimentaires ou non-alimentaires). Aucune aide n'a été reçue à ce jour pour le fonctionnement du marché, selon le gestionnaire interrogé. Selon certaines autorités locales, un hangar aurait été construit sur le marché par Mercy Corps en 2019.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICES :



Mauvaise qualité des infrastructures routières



Insécurité dans la localité et sur les axes



Incapacité d'approvisionnement rapide

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

La plupart des participants aux groupes de discussion n'identifient **aucune barrière d'accès au marché**. Cependant, certains soulignent le manque d'approvisionnement en viande, le prix jugé élevé des denrées alimentaires et l'espace trop réduit dévolu au marché.

Gouvernance locale

REPRÉSENTATION

Les **chefs de quartier ont été identifiés comme les premiers interlocuteurs et représentants des communautés** lors des groupes de discussion. Les chefs de quartier sont élus par la population, qui vote par alignement¹⁰ sous la supervision du maire et du sous-préfet. La durée de leur mandat est fixée à 10 ans. Ils peuvent être destitués s'ils ne donnent pas satisfaction à leur communauté. Ils jouent un **rôle central dans la mobilisation communautaire, la sensibilisation, le règlement des litiges** ; et de conseil. Les chefs de groupes, élus parmi les chefs de quartier, jouent un rôle comparable et peuvent être mobilisés comme intermédiaires auprès du maire. Les canaux de communication entre les communautés et leurs représentants communautaires vont des discussions privées à des réunions de quartier ou des assemblées générales.

Les **leaders religieux apparaissent comme des interlocuteurs importants** dans la vie de la localité. Ils semblent disposer de la confiance des communautés, notamment pour leur capacité à les conseiller dans leur vie quotidienne et à apaiser les conflits dans la localité.

La mairie est particulièrement sollicitée pour des affaires courantes qui dépassent les compétences des chefs de groupe ou qui concernent toute la ville, ou encore pour gérer des conflits entre des chefs traditionnels et leur communauté. La sous-préfecture gère l'administration et les services déconcentrés ainsi que la collaboration entre les services techniques et les communautés. Selon les participants aux groupes de discussion, les communautés attendent de leurs représentants qu'ils fassent preuve d'impartialité, de responsabilité et de sagesse, et qu'ils comprennent bien les réalités de la localité.

Dans le cadre de la décentralisation en République centrafricaine, les collectivités territoriales ont pour mission d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les principes de la décentralisation et domaines de compétence des communes sont régis par l'ordonnance 088-006 de 1988¹², mais ne semblent pas être appliqués¹³. Notamment, la grande majorité des communes ont le statut de délégations spéciales, dont le maire est nommé par le gouvernement et non élu par les habitants. Les compétences des collectivités devraient être étendues et clarifiées par l'adoption d'un nouveau Code des collectivités territoriales et circonscriptions administratives dans le courant de l'année 2020.

JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

La **cohésion sociale est jugée bonne voire très bonne** par les informateurs clés rencontrés. Les participants aux groupes de discussion semblent toutefois plus réservés sur ce point, justifié, pour certains, par le souvenir des événements violents qui continuent de diviser les communautés.

Les litiges les plus fréquents sont les bagarres, les vols et les violences basées sur le genre (VBG). Ils sont, la plupart du temps, réglés par la conciliation au niveau des chefs de quartier. Des tensions entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès aux terres ont été rapportés.

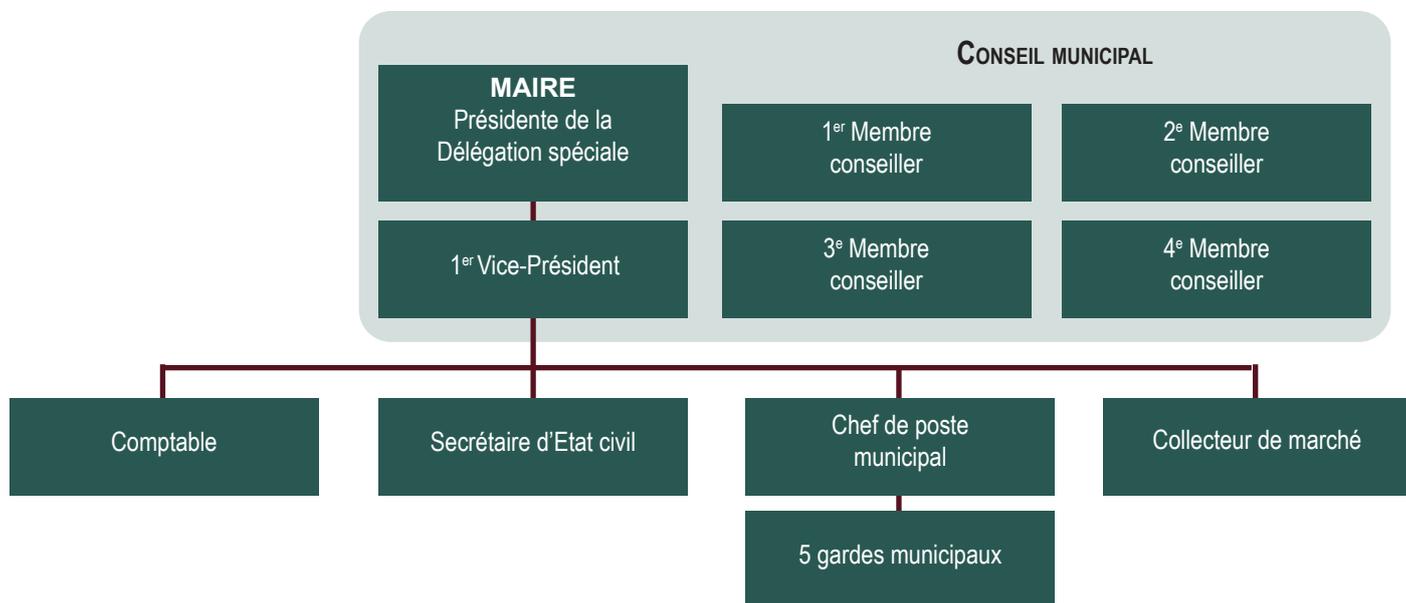
Les groupes de discussion ont également fait émerger un **sentiment de sécurité général dégradé**, principalement causé par les braquages et le racket attribués aux groupes armés, en particulier sur les axes. Les habitants du Centre 1 se sentent plus vulnérables du fait de la proximité des groupes armés sur l'axe Ippy et de l'éloignement de la MINUSCA basée au Centre 2. Un groupe d'auto-défense existerait selon les participants aux groupes de discussion.

¹¹ Le vote par alignement consiste, pour chaque votant, à se placer derrière le candidat qu'il choisit. Le candidat qui obtient le plus de votants alignés derrière lui est alors élu.

¹² Ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Ordonnance 088-006, du 5 février 1988, portant création des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives.

¹³ A titre d'exemple, l'ordonnance prévoit l'élection de maires. Or ces derniers sont toujours nommés à la tête de délégations spéciales.

Diagnostic institutionnel



Le conseil municipal de Bakala rassemble la présidente de la délégation spéciale, nommée en mars 2020, un vice-président et 4 membres conseillers. L'âge moyen est d'environ 50 ans. Le conseil se réunit une fois par an, traditionnellement en avril. Son rôle est de définir et orienter les activités de la commune, et d'en gérer les ressources humaines et financières. Le conseil est ainsi libre d'accepter, de modifier ou de rejeter le budget annuel, sous la supervision du sous-préfet.

La mairie communique avec la population et réciproquement par l'entremise des chefs de quartier. Les chefs de groupement sont élus parmi les chefs de quartier. La mairie s'appuie également sur les leaders religieux, communautaires et associatifs pour communiquer avec la population.

Les ressources financières de la mairie sont constituées par le paiement des actes d'Etat civil (naissances, mariages, décès et divorces), les taxes sur le marché, quand elles sont perçues, les frais de convocation au tribunal coutumier. Les amendes forfaitaires pour absence de latrine et insalubrité sont payées difficilement.

Un certain nombre de taxes n'est pas recouvré par la mairie, depuis 2013, à l'instar de :

- La taxe sur les chantiers miniers ;
- La taxe sur les produits alimentaires comme la viande, non payée par les vendeurs ;
- La taxe de pâturage, s'élevant à 5 000 XAF par troupeau. Elle devrait être payée par les éleveurs lors de la transhumance.

Les principaux postes de dépenses de la mairie sont le paiement du personnel et les fournitures de bureau.

La mairie dispose de 9 personnels : un comptable, un secrétaire, six gardes municipaux et un collecteur de marché. Le paiement des salaires est irrégulier. Une réunion du personnel est organisée chaque semaine.

La collaboration est jugée bonne entre la mairie et les services déconcentrés, notamment dans le domaine de la santé lors de l'organisation de campagnes de vaccination, et de l'éducation.

Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



Capacité organisationnelle et structurelle

Les OSC de la ville de Bakala semblent disposer d'une faible capacité d'organisation à la fois interne et collective. Elles ne possèdent pas d'outils en matière d'organisation du travail, comme, par exemple, la définition d'un système fonctionnel et des procédures de travail collaboratif. Le manque de structuration affecte leur capacité d'intervention et elles n'arrivent pas à faire une vraie évaluation de la performance sociétale ni à instaurer de dialogue social collectif et participatif. Conscientes de cette faiblesse et face aux nombreux défis de leur ville, les OSC envisagent d'instaurer un organe de coordination regroupant, entre autres, les OSC, les autorités locales, les organisations internationales et autres institutions présentes sur leur territoire pour des actions concertées. Une telle perspective est conditionnée par une nouvelle structuration des OSC et devrait prendre en compte : la définition d'une vision commune, des valeurs, et d'un mandat précis, l'élaboration de principes de transparence, d'alternance et de contrôle, le déploiement d'un plan d'action stratégique et d'un plan opérationnel, la mise en place d'un mécanisme local de suivi-évaluation et monitoring des activités. Ce qui n'existe pas encore au sein des OSC de Bakala.

Capacité d'intervention

Les OSC de la ville de Bakala concentrent l'essentiel de leur intervention autour des thématiques suivantes : eau, hygiène et assainissement, santé et nutrition, sécurité alimentaire et éducation. A force de s'y investir, elles ont une certaine expérience et connaissance de ces thématiques. Cependant, la méthodologie relative à leurs interventions ne prend pas en compte les différentes étapes de la démarche qualité et de l'assurance qualité. Par ailleurs, les mécanismes managériaux et opérationnels des interventions n'incluent pas suffisamment les membres des communautés locales et les autorités politico-administratives pendant les phases d'identification des besoins et de la préparation de la réponse humanitaire ; ce qui fragilise aussi leur capacité d'intervention.

Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

A ce jour, il n'existe aucun mécanisme de redevabilité envers les bénéficiaires, les autorités locales et les acteurs institutionnels de la ville de Bakala. Aussi, les OSC ne disposent pas d'une stratégie structurée d'autonomisation des membres des communautés. Cependant, les OSC développent des idées assez claires sur le relèvement de leur ville, mais ces idées ne sont malheureusement pas suivies dans les faits par des initiatives concrètes. En effet, le faible niveau d'implication des OSC dans le processus de la gestion locale s'explique en partie par la méconnaissance de leur rôle et aussi par des problématiques de compétences transversales dont elles sont dépourvues.

Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

Suite à l'analyse des dysfonctionnements et problématiques stratégiques, managériaux et opérationnels soulevés par les OSC, les axes de renforcement des capacités ci-après ont été identifiés.

Axes prioritaires :

- Appui à une meilleure structuration du milieu des OSC : sphère d'influence et identification des parties prenantes, vision, valeurs et mandat relatif au relèvement local ;
- Gouvernance associative : planification stratégique, gestion financière, gestion de projet et mécanisme local de suivi évaluation ;
- Gestion opérationnelle : planification opérationnelle, normes humanitaires (approche, méthodes, outils), participation citoyenne et redevabilité (approche, méthodes, outils), diagnostic des besoins des communautés, capitalisation et apprentissage des leçons apprises, paix et cohésion sociale.

Axes secondaires :

- Développement local (approche, méthodes, outils) ;
- Recherche de financement.



Planification du relèvement

BAKALA

INTERVENTIONS

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PRIORITÉ 1 : Construire et réhabiliter les infrastructures hydrauliques

1. **Construire des nouveaux forages et réhabiliter l'existant, en privilégiant les pompes à mains**
2. **Doter les sources non-aménagées en bornes fontaines**
3. **Aménager et équiper les puits traditionnels avec des pompes à mains**

La mairie pourrait identifier les zones prioritaires pour la construction et l'aménagement des points d'eau. Lors des ateliers de planification, la communauté a identifié les forages se situant dans les quartiers Yafondo, Pelemndji1, Ngaoda, Mbadje, Bissimida, Raye et Eglise catholique comme étant prioritaires pour les travaux de réhabilitation.

Pour l'aménagement des points d'eau existants, les ateliers de planification ont permis la priorisation des puits des quartiers Yafondo et Bornou ainsi que des sources se situant dans les quartiers Yafondo, Pélémandji 1, Yakatia, Mangoléma, Poumabé, Ngoumbré. La mairie pourrait également identifier des ouvriers qualifiés pour réaliser ces travaux, de préférence pendant la saison sèche, au mois de mars.

L'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA) est l'organe étatique en charge de la construction des forages en RCA. Aucun de ses agents n'est déployé dans la ville de Bakala mais les acteurs en charge de la construction de nouveaux forages devront veiller à impliquer la direction régionale des services de l'Hydraulique et l'ANEA sur les aspects techniques. Des missions conjointes depuis Bambari pourraient être envisagées. Les normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain de l'ANEA est le document de référence en matière de normes relatives aux points d'eau et à leur fonctionnement¹². En particulier les sections V et VII traitent des normes en matière de construction de forages et d'aménagement des sources.

Un comité de gestion (COGES) devrait être mis en place pour chaque nouveau forage. Ce COGES devrait être renouvelé chaque année, comme le prévoient les normes, par assemblée communale. Il pourrait être mis en place avant de démarrer les activités de réhabilitation ou de construction afin de pouvoir impliquer l'ensemble des membres dans tout le processus¹³. Les membres pourraient ainsi bénéficier de démonstrations pratiques et être en mesure d'assurer eux-mêmes des petits travaux de maintenance par la suite. Le partage des plans du point d'eau en amont avec le COGES serait une bonne pratique : les membres pourraient donner leur avis sur les aménagements prévus (type de clôture, type de matériaux, etc.).

Enfin, il serait intéressant d'impliquer les chefs de quartier dans les comités de gestion pour la relation entre les comités et la mairie. Le prix d'accès à l'eau devrait être décidé en assemblée de quartier, par les communautés, comme le prévoient les normes.

¹² Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain, ministère des Mines, du Pétrole, de l'Energie et de l'Hydraulique, 2013.

¹³ Entretien avec un expert technique eau, hygiène et assainissement (EHA), ACTED, novembre 2020.

INTERVENTIONS

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PRIORITÉ 2 : Appuyer les comités de gestion

1. **Mettre en place et former des comités de gestion (COGES) des points d'eau**
2. **Doter les COGES en pièces de rechange et en produits de traitement de l'eau**

Les chefs de quartier pourraient assister la mise en place des comités de gestion, qui seraient composés de membres de la communauté. Le prix d'accès à l'eau pourrait être décidé en assemblée de quartier, par les communautés, comme le prévoient les normes.

Il est prévu par les normes de l'ANEA la mise en place d'un comité communal de gestion des points d'eau (CCPE), dont les membres sont élus parmi les membres des COGES des points d'eau, pour un mandat d'un an renouvelable. Le CCPE a pour rôle de gérer les fonds de la « caisse eau » locale, commune à tous les COGES.

L'ANEA est normalement en charge de la formation des COGES. A défaut de pouvoir se déplacer dans la localité l'agence pourrait fournir les modules de formation dont elle dispose. Les modules de formation sont disponibles au niveau de la direction générale à Bangui. La collaboration entre une ONG, l'ANEA et le collège technique de développement rural (CTDR) à Grimari serait possible sur cet aspect de formation. Les COGES devraient être formés suffisamment en amont pour participer à l'ensemble des travaux.

Pour les réparations, les COGES sont censés faire appel à des artisans réparateurs formés dans la localité. Les artisans réparateurs pourraient être identifiés au sein de la communauté par la mairie, en lien avec les chefs de quartier. Ils devraient être également formés par l'ANEA ou une ONG. La durée minimale de formation est de 5 jours et doit comprendre des modules théoriques et pratiques. L'ANEA estime qu'il serait nécessaire de former 1 artisan réparateur pour 15-30 pompes, dans un rayon de 30 à 50 km.

Une coordination entre les différents acteurs sera nécessaire pour éviter toute incohérence ou redondance dans l'aide apportée. Les ONG Triangle et Water for good par exemple, sont déjà intervenues à Bakala dans la construction de forages et la formation des COGES.

L'appui pourrait commencer par une dotation en matériel de maintenance (caisse à outils standard *a minima*). Cette dotation pourrait également se traduire par un appui aux commerçants locaux pour la mise en place d'un magasin de pièces de rechanges par exemple, doté en pièces de rechanges par un partenaire humanitaire (minimum 2 exemplaires de chaque pièce technique par point d'eau existant dans la localité)¹⁴.

Un comité de gestion devrait être mis en place pour ce magasin. Il serait préférable que les pièces vendues soient légèrement en deçà du prix du marché pour que les comités de gestion des points d'eau soient en mesure de payer les pièces dont ils ont besoin. Un plaidoyer pourrait être fait auprès des partenaires de la zone pour qu'ils donnent le reliquat de matériel dont ils disposent à la fin de leurs projets. Une alternative de plus court terme pourrait être de rendre les comités plus autonomes sur ces aspects et de les former pour qu'ils fabriquent eux-mêmes les petites pièces avec des matériaux locaux recyclés¹⁵.

¹⁴ Entretien avec un expert technique eau, hygiène et assainissement (EHA), ACTED, Novembre 2020.

¹⁵ Entretien avec un expert technique eau, hygiène et assainissement (EHA), ACTED, novembre 2020.

Hygiène et assainissement

INTERVENTIONS

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PRIORITÉ 1 : Construire et réhabiliter des infrastructures d'hygiène communautaires

1. **Construire des latrines communautaires :**
 - Le stade municipal (2 blocs x 3 latrines)
 - La gare routière
 - La mairie (1 bloc x 2 latrines, avec une séparation pour le personnel et les visiteurs)
 - La sous-préfecture (1 bloc x 2 latrines, avec séparation pour le personnel et les visiteurs)
 - Le centre de santé (3 blocs x 2 latrines)
 - L'école Centre 1
 - Le collège (3 blocs x 1 latrine)
 - Les huit églises (1 bloc x 3 latrines)
2. **Mettre en place un comité de gestion (COGES)**
3. **Doter le COGES en matériel d'entretien (bottes, gants, raclettes)**

Selon la communauté, les latrines communautaires devraient être payantes, séparées par genre et accueillir un dispositif de lavage de mains. Les normes de l'ANEA prévoient la tarification de l'utilisation des latrines à environ 25 XAF.

Un comité de gestion devrait être mis en place pour les latrines construites. Pour le milieu scolaire, la gestion pourrait être assurée par le directeur d'établissement et l'Association des parents d'élèves (APE). Un « club hygiène » pourrait être mis en place pour impliquer les élèves dans la maintenance des infrastructures et les sensibiliser plus largement sur la thématique de l'hygiène et l'assainissement. Pour les infrastructures sanitaires en milieu hospitalier, cela pourrait s'intégrer dans les prérogatives du comité de gestion de l'hôpital. La mairie et la sous-préfecture pourraient agir en supervision.

PRIORITÉ 2 : Sensibiliser et appuyer la communauté dans l'hygiène privée et l'assainissement public

1. **Sensibiliser la communauté sur la construction et l'utilisation des latrines familiales**
2. **Construire des canaux d'évacuation des eaux**
3. **Installer des poubelles dans la ville**

La sensibilisation de la communauté pourrait se faire à travers la formation de relais communautaires, en les dotant de kits de sensibilisation (mégaphone et sifflets). Le chef du centre de santé et la mairie peuvent s'impliquer dans cette démarche.

Concernant les latrines privées, la communauté pourrait se charger de creuser les fosses. Une ONG partenaire pourrait ensuite couler les dalles de béton nécessaires. Une dotation de produits de traitement/désinfection pour l'entretien pourrait être envisagée.

L'assainissement public fait partie du mandat de l'ANEA. Faute de ressources humaines et logistiques pour être présente à Bakala, l'agence pourrait éventuellement s'investir dans des actions de

sensibilisation par la radio. Elle a déjà eu à le faire dans d'autres zones de la Ouaka, en collaboration avec la Société de distribution d'eau de la Centrafrique (SODECA), grâce à la diffusion de messages de sensibilisation et l'organisation d'une émission ouverte au cours de laquelle les personnes pouvaient appeler et poser des questions.

La mairie serait en charge d'identifier les besoins en termes de construction de canaux d'évacuation et de poubelles.

INTERVENTIONS

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PRIORITÉ 1 : Agrandir, équiper et construire des infrastructures scolaires

1. **Construire de nouvelles salles de classe :**
 - Collège : 10 salles de classe + 1 bureau administratif
 - Ecole centre 1 : 1 bâtiment de 3 salles de classe
 - Ecole centre 2 : 1 bâtiment de 3 salles de classe
2. **Construire de nouveaux établissements :**
 - Une école maternelle (2 bâtiments de 2 salles)
 - Un centre d'alphabétisation pour adultes (1 bâtiment de 5 salles de classe)
 - Un centre formation professionnelle (maçonnerie, menuiserie, plomberie, couture, mécanique)
3. **Doter les établissements en équipement de base (50 table-bancs, 3 tableaux et 5 bureaux par établissement)**
4. **Mettre en place des cantines scolaires**

La mairie pourrait identifier les lieux les plus adéquats pour les constructions, préférablement pendant la saison sèche.

Lors des ateliers de planification, la communauté a exprimé le souhait de construire les logements du personnel pour chaque nouvel établissement public construit. Cela pourrait encourager les enseignants titulaires à se réinstaller durablement dans la localité.

L'Association des parents d'élèves (APE) pourrait assurer la gestion de la cantine scolaire.

PRIORITÉ 2 : Recruter et former du personnel enseignant

1. **Former et prendre en charge financièrement 29 maître-parents**
2. **Affecter des enseignants qualifiés :**
 - 12 instituteurs titulaires pour les écoles de Fondamentale 1
 - 8 enseignants titulaires pour le collège
3. **Construire des pharmacies et des puits dans les écoles (2 par école)**

L'affectation des enseignants devrait concerner en priorité les écoles Centre 1 et Centre 2, le collège dans le centre-ville. Bien que le mandat AGORA ne concerne que le centre-ville et un rayon de 7-10 km, la communauté a souhaité mentionner le besoin d'affecter des enseignants dans les écoles des villages de Morouba (18 km) et Pangoula (15 km vers Bambari) sur les axes.

Chaque école pourrait bénéficier de 3 maître-parents supplémentaires, formés et pris en charge à hauteur de 20 à 30 000 XAF/mois. Le chef du secteur scolaire et l'inspection académique du centre-est (IACE) à l'échelle préfectorale, pourraient appuyer la formation des enseignants, des maîtres-parents et des moniteurs d'alphabétisation. L'Ecole normale des instituteurs (ENI) de Bambari est l'institution en charge de la formation de tous les enseignants au niveau national. Elle pourrait partager les modules

de formation. Ces interventions pourraient être faites durant les vacances scolaires. L'élaboration d'un contrat spécifiant la durée de la prise en charge des maître-parents serait une bonne pratique à mettre en œuvre.

Cela est en lien avec la vision stratégique 2017-2021 du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS) qui prévoit « le renforcement des systèmes de formation avec un accent mis sur l'éducation à la paix, l'amélioration des mécanismes de recrutement et de gestion des enseignants et la prise en charge des maître-parents »¹⁶.

¹⁶ Programme de coopération RCA-UNICEF 2018-2021 : composante éducation, note stratégique, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Éducation (suite)

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE
PRIORITÉ 3 : Soutenir les familles vulnérables	
<ol style="list-style-type: none"><li data-bbox="118 376 725 437">1. Doter les enfants en fournitures scolaires (ardoises, cahiers, crayons, craies, etc.)<li data-bbox="118 515 725 576">2. Distribuer des kits didactiques (machine à écrire, livres)<li data-bbox="118 667 725 727">3. Appuyer financièrement ou matériellement les parents pour maintenir la scolarisation des enfants	<p data-bbox="808 376 2112 437">Les ONG internationales ont été identifiées comme les acteurs clés pour la distribution des kits scolaires aux familles ainsi que la prise en charge des élèves les plus vulnérables.</p> <p data-bbox="808 475 1977 504">Les APE et les directeurs d'établissements se chargeraient de faire les distributions et d'assurer le suivi du matériel doté.</p> <p data-bbox="808 542 2112 603">Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) serait l'acteur à consulter en priorité pour assurer les actions de sensibilisation sur le maintien de la scolarisation des enfants.</p>

INTERVENTIONS

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PRIORITÉ 1 : Construire et réhabiliter les infrastructures de santé

1. **Construire de nouveaux bâtiments pour les maladies infectieuses (tuberculose), la pédiatrie, la maternité et le bloc opératoire**
2. **Construire des infrastructures sur les axes :**
 - **Reconstruire l'ancien poste de santé à Mourouba**
 - **Construire des cases de santé à Oundalongo, Yombandje et Pangoula**
3. **Réhabiliter le centre de santé (toiture des salles d'hospitalisation)**
4. **Construire un centre de santé secondaire dans le groupement Centre 2**

Des ouvriers qualifiés locaux pourraient être mobilisés pour les constructions.

La section 6.5 des normes relatives au district de santé traite des infrastructures¹⁷. Elle spécifie le nombre de salles et de bâtiments requis pour les différents types d'infrastructures de santé, y compris les dispositifs d'hygiène et d'accès à l'eau. Un centre de santé doit par exemple disposer, entre autres, d'un local pour l'orientation des patients en fonction du type de pathologie, d'une salle d'observation pour les cas « en surveillance médicale ». Il est également stipulé que « le point le plus éloigné de l'aire de santé doit être situé idéalement dans un rayon de 25 km du centre de santé », 5 km pour un poste de santé.

¹⁷ Normes relatives au district de santé, ministère de la Santé publique de la population et de la lutte contre le SIDA.

PRIORITÉ 2 : Améliorer l'équipement des infrastructures sanitaires existantes

1. **Doter le centre de santé en kits biomédicaux et en équipements de base (lits, appareils d'examen, générateur)**
2. **Doter le centre de santé en médicaments de bonne qualité, pour traiter en priorité le paludisme, la tuberculose, la fièvre typhoïde, l'hypertension, les hernies, la grippe et le staphylocoque**
3. **Doter le centre de santé d'une ambulance**

Le médecin chef du centre de santé devrait être consulté afin de connaître les besoins précis du centre de santé en médicaments et équipements. Le COGES assurerait la gestion des dotations. Les services préfectoraux et nationaux (chef du district sanitaire, la direction régionale sanitaire, le ministère de la Santé) peuvent être mobilisés en soutien.

La section 6.6 des normes relatives au district de santé détaille les exigences en équipements biomédicaux requises pour un centre de santé tel que celui de Bakala (équipement de base, matériel de laboratoire, consommables, literie, mobilier, matériel d'entretien).

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE
PRIORITÉ 3 : Renforcer les capacités du personnel de santé	
<p>1. Affecter du personnel qualifié :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 laborantin• 1 sage-femme• 2 infirmiers• 1 hygiéniste <p>2. Former la communauté sur le secourisme pour s'entraider au sein de la communauté</p>	<p>A savoir que selon la section 6.4.2 des normes relatives au district de santé, il est prévu qu'un centre de santé dispose des unités et ressources humaines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réception ;• Consultation – au minimum 1 chef de centre disposant du diplôme d'infirmier d'Etat (Bac +3) ;• Soins – au minimum 1 assistant de santé de niveau Brevet d'étude du premier cycle (BEPC)+2 ;• Maternité – au minimum 1 sage-femme diplômée d'Etat ou 1 infirmier accoucheur (Bac +3) ou une assistante accoucheuse (Bac +2) ;• Observation ;• Laboratoire – au minimum 1 personnel de santé formé en technique de laboratoire ;• Dépôt et vente de médicament ;• Logistique et maintenance – au minimum 1 personne, aucune qualification exigée.

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	
PRIORITÉ 1 : Promouvoir la culture attelée		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Doter les groupements agricoles en bœufs et charrues (2 bœufs pour 1 charrue) 2. Former les agriculteurs à la culture attelée et à la gestion du matériel 	<p>La culture attelée était pratiquée dans l'ensemble de la Préfecture de la Ouaka, avant la crise de 2013¹⁸. Elle pourrait être redynamisée, avec l'appui technique des agents de l'ACDA (non présents à Bakala pour le moment) pour la formation des membres des groupements (quelle race de bœuf choisir, démonstration pour l'utilisation de la charrue) et le dressage des animaux.</p> <p>¹⁸ Entre les années 1990 et 2005, la Société Centrafricaine de développement agricole (SOCADA) avait encouragé cette pratique, principalement dans le cadre de la culture cotonnière via deux stratégies : 1) la mise à disposition d'un « crédit culture attelée » pour les cultivateurs de coton, d'un montant correspondant à la valeur de l'équipement nécessaire pour la pratique de culture attelée. Les agriculteurs pouvaient rembourser cette somme à moyen terme, sur 3 à 4 ans, en donnant un pourcentage de leurs ventes à la société ; 2) la mise à disposition directe du matériel nécessaire auprès des membres des groupements d'intérêts ruraux (GIR).</p>	
PRIORITÉ 2 : Appuyer les groupements agro-pastoraux		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Former les groupements sur les techniques agricoles et le calendrier cultural 2. Redéployer des techniciens agricoles 3. Distribuer de bonnes variétés de semences (pour tous les produits vivriers) aux groupements 4. Développer les cultures maraichères (tomates, oignons, amarante douce, épinards, salade, etc.) en distribuant des semences et des outils aratoires (râteaux, pelles, arrosoirs) 	<p>La sous-préfecture ou la mairie pourraient faire le lien avec les groupements agricoles. Cela étant, il s'agirait de favoriser la présence d'un agent de l'ACDA à Bakala. A ce jour, il n'y a pas d'agent identifié spécifiquement pour Bakala : le chef de secteur de Bambari est en charge de couvrir également cette zone. <i>A minima</i>, un appui pourrait être apporté au chef de secteur de Bambari pour faciliter des missions régulières à Bakala.</p> <p>L'ACDA dispose en effet de l'expertise nécessaire pour assurer la formation des cultivateurs sur les techniques agricoles. Les agents sont tous formés par le ministère de l'Agriculture puis déployés sur le terrain. L'agence privilégie une approche systémique : les agents ont avant tout une connaissance du territoire dans lequel ils travaillent, et en maîtrisent les différentes filières. L'ACDA prône également, au côté de l'Institut centrafricain de recherche agricole (ICRA), l'expérimentation d'innovations agricoles, comme c'est le cas avec les initiatives « champs école paysans » (CEP). Cette méthode de travail permet de structurer les cultivateurs en groupements d'apprentissage, afin qu'ils se forment ensemble à de nouvelles techniques agricoles, innovantes et plus respectueuses de l'environnement, grâce notamment à une parcelle de démonstration commune.</p>	<p>L'ACDA pourrait assurer le suivi et l'accompagnement des agriculteurs tout au long du cycle cultural, grâce à des sessions d'animation et d'échanges. Les techniques les plus prometteuses seraient identifiées collectivement.</p> <p>L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans le cadre de sa stratégie « Caisse de Résilience » dispose de points focaux sur la thématique des CEP, qui peuvent assurer la formation et le suivi des techniciens qui deviendront par la suite des formateurs. Il serait par ailleurs nécessaire de renforcer les capacités des techniciens de l'ACDA sur les enjeux et techniques de l'agriculture biologique¹⁹.</p> <p>En ce sens, le programme de développement de la Région 4, élaboré par le ministère de l'Agriculture et du développement rural prévoit la réhabilitation de 3 Centres ruraux d'éducation et de formation (CREF) et l'ouverture de 100 CEP à destination des familles rurales agro-pastorales de la région.</p> <p>¹⁹ Entretien avec le directeur régional de la Région 4 de l'ACDA, Bambari, Septembre 2020.</p>

INTERVENTIONS

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PRIORITÉ 2 (suite) : Renforcer les capacités des groupements agricoles

Concernant les dotations, notamment de semences, elles doivent respecter le calendrier agricole. A noter que la FAO prévoit de réviser le calendrier agricole de la RCA d'ici la fin d'année 2020²⁰.

Les formations doivent se tenir entre décembre et janvier, pas plus tard que mars, afin que les cultivateurs puissent valoriser leurs acquis et les mettre en application dans leurs champs.

Les dotations directes ont entraîné des mécontentements de la population par le passé (mauvaise qualité, distribution en retard par rapport au calendrier cultural). Deux alternatives seraient envisageables, en particulier pour les cultures vivrières :

- Le système de foire agricole pourrait être privilégié. Bien que complexe sur le plan logistique, la foire permet un approvisionnement local et surtout à ce que tous les profils de producteurs se fournissent en fonction de leurs besoins et de leurs capacités de culture²¹. Cette modalité demande de l'anticipation afin d'être en mesure de respecter le calendrier agricole : l'idéal serait d'organiser la foire un mois avant le début de la période de semis (mieux vaut plus tôt que plus tard) afin que les agriculteurs disposent des semences à temps et que les commerçants puissent écouler leurs éventuels surplus suite à la foire. L'identification de semences adaptées aux caractéristiques agro-écologiques de la zone devrait être entreprise en lien avec le chef secteur de l'ACDA, qualifié en matière. Des tests de germination devraient être réalisés afin de sélectionner les meilleures semences à proposer lors de la foire.

- La mise en place de groupements semenciers ou groupements agro-multiplicateurs. Cela permettrait une production locale et contrôlée des semences, avec l'appui technique de l'ACDA pour la mise en œuvre. De meilleurs résultats peuvent être espérés pour les semences vivrières pour ce type de projet²². La construction de greniers de stockage pourrait être encouragée, via la dotation de matériel (savoir-faire déjà existant) avec une gestion commune du groupement.

Pour les questions relatives aux intrants agricoles²³, la Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD) sont les acteurs clés à consulter. Les produits phytosanitaires et engrais devraient être en priorité composés d'éléments naturels (bio pesticides), disponibles sur place.

²⁰ Entretien avec le co-lead du Cluster Sécurité alimentaire, Septembre 2020, Bangui.

²¹ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020.

²² Entretien avec le co-lead du Cluster Sécurité alimentaire, Septembre 2020, Bangui.

²³ L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.

Agriculture (suite)

INTERVENTIONS

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

PRIORITÉ 3 : Construire et réhabiliter les infrastructures agricoles

1. **Construire des magasins de stockage des produits agricoles : 8 magasins de stockage pour toute la sous-préfecture disposant de 1 séchoir clôturé chacun**
2. **Créer un comité de gestion des aires de séchage**
3. **Réhabiliter les routes et les ponts sur les axes vers Bambari, Mbrès, Ippy et Grimari**

L'absence ou l'insuffisance de capacités de séchage, de stockage et de commercialisation contribuent en moyenne, avec le mauvais état des infrastructures routières, à des pertes post-récoltes évaluée à 30 %²⁴.

La réhabilitation des pistes rurales, la construction d'aires de séchage et de magasins de stockages figurent au titre des priorités d'action identifiées dans le Programme de développement agricole de la région 4. Le service de marché du ministère de l'Agriculture et du Développement rural est l'organe responsable des appels d'offres et du suivi de l'exécution des travaux.

Pour la ville de Bakala, il s'agirait de se rapprocher de la mairie pour l'octroi des parcelles constructibles. Les priorités pour la construction d'entrepôts de stockage vont au Centre 1 et 2, ainsi que dans les 6 plus grands villages que compte la commune. La gestion de ces entrepôts de stockage pourrait être assurée par un comité de groupements, avec des représentants des différents groupements agricoles.

²⁴ Programme agricole de la région 4, ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	
PRIORITÉ 1 : Promouvoir la santé animale		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Construire une pharmacie vétérinaire et la doter en médicaments 2. Affecter un technicien d'élevage/chef de poste vétérinaire et former 7 nouveaux agents de terrain 3. Former les éleveurs à la santé animale 	<p>L'approvisionnement de la pharmacie vétérinaire pourrait se faire auprès du dépôt pharmaceutique de Bambari, géré par la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC). Le projet d'appui à la relance et au développement de l'agrobusiness en Centrafrique (PRADAC) prévoit la réhabilitation et l'approvisionnement de ce dépôt d'ici 2024. A défaut, l'approvisionnement se ferait à Bangui. Pour un échange de bonnes pratiques, consulter le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui a mis en place et doté des dépôts vétérinaires à Bokolobo et Ngakobo. L'ONG Triangle intervient également dans le domaine vétérinaire à Bakala, en partenariat avec l'ANDE.</p> <p>A ce jour, aucun produit certifié n'est disponible en RCA²⁵. Une attention particulière devra être portée sur la qualité des produits</p>	<p>vétérinaires fournis ; beaucoup de produits de contrefaçon circuleraient sur les marchés centrafricains. L'Office international des épizooties est la structure de référence à consulter en la matière. A savoir que des vaccins contre la peste des petits ruminants (PPR) ont été distribués par l'ANDE dans le courant du mois de septembre 2020 à Bakala²⁶.</p> <p>La formation des éleveurs pourrait être assurée par le chef de poste vétérinaire de l'ANDE.</p> <p>²⁵ Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari. ²⁶ Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.</p>
PRIORITÉ 2 : Appuyer les groupements d'éleveurs		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Recenser les groupements d'éleveurs et les former aux techniques d'élevage 2. Organiser des dotations en bêtes aux groupements d'éleveurs : <ul style="list-style-type: none"> • Bœufs : 5 males + 15 femelles • Porcs : 5 males + 15 femelles • Cabris : 15 femelles + 5 males • Moutons : 5 males + 15 femelles • Volailles : 5 males + 15 femelles • Pintades : 10 couples • Pigeons : 10 couples 3. Construire un enclos par groupement, adapté selon le type de bêtes élevées 	<p>Au niveau préfectoral, la direction régionale des Affaires sociales est responsable de la formation et de la certification des groupements. Elle dispose pour cela de critères officiels permettant de valider que les groupements existants sont bien en activité, ainsi que de méthodologies de sensibilisation visant à encourager les bonnes pratiques en la matière. A défaut de disposer d'un agent déployé dans la ville de Bakala, l'ANDE pourrait assurer le recensement des groupements d'éleveurs et les appuyer dans le processus de structuration.</p> <p>Le modèle des groupements agro-multiplicateurs pourrait être envisagé, en particulier pour le petit bétail : un ou plusieurs groupements sont chargés de faire se reproduire le petit bétail et s'engagent à donner tout ou partie des portées aux autres groupements.</p>	<p>La dotation en bétails devrait s'accompagner d'une formation de la part de l'ANDE sur le logement des bêtes, l'organisation d'un système de rotation entre les membres du groupement pour assurer le nettoyage des enclos et nourrir les bêtes, et la mise place une caisse commune pour l'achat de médicaments ou de nourriture pour les bêtes. Des ouvriers locaux pourraient participer à la construction des enclos.</p> <p>²⁷ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020.</p>

Élevage (suite)

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE
PRIORITÉ 3 : Relancer la pratique de la pisciculture	
<ol style="list-style-type: none">1. Sensibiliser et former les habitants à la pratique de la pisciculture2. Mettre en place des groupements de pêcheurs et les doter en matériel de base (pelles, grillage, bottes, gants, seaux, alevins, etc.)	<p>La mairie pourrait organiser la formation des groupements de pêcheurs, en lien avec le service des Eaux et forêts de Bambari, tant sur les aspects techniques que sur la bonne gestion des dotations.</p>

Commerce

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE
PRIORITÉ 1 : Améliorer les infrastructures commerciales	
<ol style="list-style-type: none">1. Agrandir le marché central :<ul style="list-style-type: none">• Construire 20 kiosques/étales pour les marchandises, couvertes• Construire 10 dépôts de stockage• Construire un parking à motos payant (redevance versée à la mairie)• Construire des latrines : 2 blocs de 3 latrines séparées par genre et payantes• Construire au minimum 1 forage2. Construire un marché secondaire sur l'autre rive avec des kiosques, des hangars et des entrepôts3. Réhabiliter les pistes sur tous les axes	<p>La mairie a été identifiée comme l'acteur clé pour la gestion des marchés et des latrines. Au cours de l'atelier préfectoral de la Ouaka, les autorités locales ont insisté sur le fait que la mairie était la seule entité à pouvoir gérer, organiser et améliorer les marchés locaux. Les espaces de stockage devraient donc être gérés par la mairie qui collecterait la redevance (100 XAF/jour ou 3 000 XAF/mois) auprès des commerçants.</p> <p>La construction pourrait se faire à partir de début janvier, avec une participation communautaire en dons de matériaux (sable, moellons).</p> <p>Pour la réhabilitation des pistes, la direction régionale des Travaux publics en lien avec l'ACDA sont les acteurs à consulter. La mairie pourrait identifier des ouvriers qualifiés. La communauté pourrait également être mobilisée pour des activités de travaux à haute-</p> <p>intensité de main d'œuvre (THIMO). Les activités devraient se réaliser pendant la saison sèche en priorité.</p>

Commerce (suite)

INTERVENTIONS	STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE
PRIORITÉ 2 : Construire des infrastructures de transformation et de commerce du bétail	
<ol style="list-style-type: none">1. Construire un abattoir avec un entrepôt de 2 portes et le doter en équipements2. Construire un marché à bétails	<p>Concernant les abattoirs, la Société d'Etat de gestion des abattoirs (SEGA) est en charge de l'exploitation, la gestion des abattoirs et l'encadrement des professions de bouchers et des commerçants ainsi que le contrôle des marchés de vente de la viande et des marchés à bétails. La mairie devrait nécessairement se rapprocher de cet organe pour organiser la gestion de l'abattoir et du marché à bétails.</p>
PRIORITÉ 3 : Appuyer les acteurs économiques	
<ol style="list-style-type: none">1. Former les commerçants en gestion courante et financière2. Appuyer financièrement les commerçants via la création d'un fonds de roulement pour chaque commerçant ou la mise à disposition de crédit	<p>La mairie pourrait aider à identifier les associations de commerçants. A titre indicatif, les participants aux ateliers de planification ont estimé que le fonds de roulement nécessaire à chaque commerçant était de 70 000 XAF.</p> <p>Concernant l'accès au crédit, il serait préférable de renforcer en priorité les instruments financiers communautaires ou de proximité car les organismes de microfinance sont présents en RCA mais concentrés à Bangui²⁸. La création d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pourrait être envisagée : première</p> <p>échelle de microfinance au-dessus de la tontine, elles permettent un accès facile et non-contraignant au crédit à moyen terme (le cycle de crédit dure de 3 à 9 mois). Il serait préférable que les commerçants présentent un plan d'affaires ou d'investissement pour accéder au crédit, afin d'assurer que les crédits soient rentables, ou a minima bien utilisés²⁹.</p> <p>²⁸ Entretien avec un chef de projet relance économique, ACTED, Septembre 2020. ²⁹ Entretien avec un chef de projet relance économique, OXFAM, Septembre 2020.</p>

Priorisation intersectorielle

Secteur prioritaire 1

Éducation

PRIORITÉ 1 : Agrandir, équiper et construire des infrastructures scolaires
PRIORITÉ 2 : Recruter et former du personnel enseignant
PRIORITÉ 3 : Soutenir les familles vulnérables

Secteur prioritaire 2

Santé

PRIORITÉ 1 : Construire et réhabiliter les infrastructures de santé
PRIORITÉ 2 : Améliorer l'équipement des infrastructures sanitaires existantes
PRIORITÉ 3 : Renforcer les capacités du personnel de santé

Secteur prioritaire 3

Eau

PRIORITÉ 1 : Construire et réhabiliter les infrastructures hydrauliques
PRIORITÉ 2 : Appuyer les comités de gestion

Agriculture

PRIORITÉ 1 : Promouvoir la culture attelée
PRIORITÉ 2 : Construire et réhabiliter les infrastructures agricoles
PRIORITÉ 3 : Appuyer les groupements agro-pastoraux

Commerce

PRIORITÉ 1 : Améliorer les infrastructures commerciales
PRIORITÉ 2 : Construire des infrastructures de transformation et de commerce du bétail
PRIORITÉ 3 : Appuyer les acteurs économiques

Élevage

PRIORITÉ 1 : Promouvoir la santé animale
PRIORITÉ 2 : Appuyer les groupements d'éleveurs
PRIORITÉ 3 : Relancer la pratique de la pisciculture

Hygiène, Ass.

PRIORITÉ 1 : Construire et réhabiliter des infrastructures d'hygiène communautaires
PRIORITÉ 2 : Sensibiliser et appuyer la communauté à l'hygiène privée et l'assainissement public

La priorisation intersectorielle a été réalisée avec la communauté et les autorités locales lors des 4 ateliers de planification participative les 11 et 12 septembre 2020 à Bakala.

ANNEXE - Méthodologie

COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des informateurs clés. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des informateurs clés disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 informateurs clés parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.

Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

ANALYSE

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies via l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des informateurs clés.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'informateurs clés possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.